

Catégorie MIS (art. 2 RELASoc) : UTILITE SOCIALE

Intitulé de la mesure : **Observation des ressources socio-profession.**

Code Genre MIS * : 649

Diese Eingliederungsmassnahme wird nur auf französisch durchgeführt. Cette MIS n'est organisée qu'en français.

Activité : Entretien et embellissement / Commune de St-Aubin

Description de l'activité : Cette activité (1) auprès de la commune de St-Aubin consiste à participer aux tâches de voirie, d'entretien des bâtiments et de la place de jeux assurées par la municipalité. Il peut s'agir de l'entretien de la voie et des lieux publics (places, routes et autres voies d'accès) ou de l'élimination des déchets comme de l'embellissement de la commune.

Objectifs à atteindre par le/la bénéficiaire : Cette activité vise à observer les ressources socio-professionnelles disponibles en vue d'une réinsertion professionnelle (employabilité). Elle a pour objectif d'accomplir des tâches manuelles en tenant compte des capacités physiques et psychologiques du bénéficiaire ainsi que de ses habiletés sociales et techniques. Elle offre également au bénéficiaire la possibilité de reconstituer un réseau socio-professionnel. Cette activité devrait déboucher sur un bilan des ressources socio-professionnelles du bénéficiaire et sur la mise en place d'un projet de réinsertion professionnelle progressivement élaboré durant la période de MIS en collaboration avec l'ORP.

Moyens et méthodes : Participation aux activités proposées par le service de voirie. Observation et évaluation entre le bénéficiaire, le tiers organisateur et le service social régional.

Profil des bénéficiaires : Bénéficiaires LASoc, homme ou femme, portant un intérêt pour l'exercice des tâches proposées et ayant un bon rapport avec autrui, quelques compétences manuelles et aimant le travail en plein air, au bénéfice du permis de conduire.

Encadrement
 - Personnel : M. Paul-Marius Collaud, responsable du service de voirie.
 - Equipement : Infrastructure du service de la voirie (dont local et vestiaire pour le personnel). Les casques, gants et vêtements sont mis à disposition gratuitement. Par contre les chaussures de sécurité et une veste d'hiver ne sont pas fournies. (2)

Conditions de participation : Rencontre préalable entre le/la bénéficiaire, la personne responsable de l'encadrement de la MIS et le service social régional.

Capacité d'accueil : 1 personne

Coût de revient par bénéficiaire : Fr. 50.- par bilan (initial, intermédiaire, final).

(Frais d'org., art. 32a let. a / 34 LASoc)

Lieu	- Localité : St-Aubin	- District : Broye
	- Adresse : Place du Château	
Modalités	- Durée : 3 à 6 mois.	
	- Dates : De mars à fin octobre	
	- Fréquence : Selon entente avec le service de la voirie.	
	- Horaire : Selon entente avec le service de la voirie.	
	- Taux d'activ. : 50% max.	

Tiers

Organisateur : Administration communale de St-Aubin

Adresse : Place du Château **Tél.** : 026 677 19 09
No postal / Localité : 1566 St-Aubin **Fax** : 026 677 35 09
E-mail : commune@st-aubin.ch
Responsable du projet : M. Paul-Marius Collaud **Type de tiers organisateur** : Organisme prestataire (3)
Personne de référence : Mme Anne-Renée Collaud
Mission de l'organisme : Administration des tâches publiques des collectivités communales.

Remarques : (1) Affiliation RC obligatoire (auprès du SASoc, cf. circulaire du 1er avril 2000).
 (2) Ces équipements peuvent le cas échéant être pris en charge dans le cadre des prestations circonstanciées.
 (3) La Commune de St-Aubin doit assurer la couverture accident LAA (circulaire du 1er juillet 2003).